



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 109 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le vendredi 21 octobre 2005

Président

M. Massimo Pacetti

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des finances

Le vendredi 21 octobre 2005

•(1150)

[Traduction]

Le président (M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.)): Bonjour. Merci de nous accueillir ici, au Manitoba. C'est le dernier arrêt de notre tournée.

Conformément à l'article 83.1 du Règlement, nous sommes ici afin de poursuivre les consultations prébudgétaires de 2005. Encore une fois, merci de prendre le temps de venir nous présenter vos exposés.

Voici comment nous allons procéder. Je vais vous donner sept à huit minutes pour faire une déclaration préliminaire et présenter votre mémoire. Je vous saurais gré de respecter cette limite de temps. Je ne veux pas vous interrompre, mais comme vous êtes sept groupes ici, il se peut que j'aie à le faire, parce que nous avons déjà dépassé un peu notre horaire. J'aimerais qu'on respecte les limites de temps parce que des membres du comité voudront vous poser des questions.

Commençons sans plus tarder. Nous entendrons d'abord M. Ritter, de la Commission canadienne du blé.

Ken Ritter (président, Conseil d'administration, Commission canadienne du blé): Merci beaucoup, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité.

Notre exposé ressemblera au document que vous avez, mais dans une forme abrégée.

Je m'appelle Ken Ritter et je suis un agriculteur de Kindersley, en Saskatchewan. Je suis également président du conseil d'administration de la Commission canadienne du blé, qui est contrôlé par des agriculteurs.

Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue Bill Toews, agriculteur de Kane, au Manitoba. Bill Toews et moi sommes des membres élus de la CCB.

Les agriculteurs sont des gens d'affaires pragmatiques qui comprennent les réalités inhérentes au succès d'une entreprise et ce qui peut la faire échouer. Nous avons l'habitude du travail ardu et des sacrifices. Nous avons déjà passé par bien des épreuves. Nous avons survécu aux taux d'intérêts élevés des années 80 et aux bas prix des années 90. Nous sommes des survivants. Pour survivre, nous avons dû sabrer dans nos dépenses, diversifier nos activités et adopter de saines pratiques commerciales.

Alors que d'autres agriculteurs aux États-Unis et en Europe reçoivent d'énormes subventions, les nôtres sont parmi les plus basses du monde industrialisé. Aujourd'hui, cependant, les agriculteurs des Prairies se trouvent en pleine tempête économique qui menace de tous les faire sombrer.

Au cours des deux dernières années, la valeur du dollar canadien a gagné plus de 35 p. 100. Comme nos produits se vendent en dollars américains sur les marchés internationaux, cette tendance a réduit

notre revenu sur des cultures qui n'étaient déjà que marginalement rentables.

Nous cultivons une immense surface de terrain sous un climat qui ne convient qu'à la production d'un nombre limité de cultures. En même temps, les prix de base ont baissé de manière spectaculaire, parce que d'importantes récoltes de grain fortement subventionné dans d'autres parties du monde entrent directement en concurrence avec nos produits.

Les prévisions actuelles des prix à la ferme pour le blé dur, l'orge fourragère et de brasserie, par exemple, sont inférieures de 25 à 30 p. 100 à la moyenne des huit dernières années. Quant aux prix du blé de meunerie, ils sont inférieurs de 13 p. 100. Les prix du canola, qui fut longtemps l'un des rares joyaux de l'agriculture des Prairies — sont inférieurs de 21 p. 100 à la moyenne des huit dernières années. Auparavant, nous avons connu trois années de sécheresse et, l'an dernier, un gel important. Simultanément, la crise de l'ESB a coûté, selon certaines estimations, trois milliards de dollars aux producteurs de bétail. De surcroît, les pluies incessantes qui se sont abattues dans l'est des Prairies au printemps dernier ont empêché la culture de deux millions d'acres de terres agricoles.

Il y a eu également une vague d'augmentations des prix sur les facteurs de production nécessaires à nos cultures. Le prix du carburant diesel a grimpé de 75 p. 100 depuis le début de 2004, selon le ministère de l'Agriculture de l'Alberta. Les engrais azotés, dont la fabrication exige d'énormes quantités de gaz naturel, ont augmenté de 19 p. 100. Si vous avez suivi le prix du gaz naturel, vous savez qu'il a littéralement doublé depuis peu. Afin de mettre tout cela en perspective, nous estimons que les prix du diesel et des engrais ont, à eux seuls, fait augmenter d'environ 37 200 \$ les coûts d'exploitation d'une ferme moyenne de 3 000 acres. Si on estime que les terres agricoles de l'Ouest canadien s'étendent sur 70 millions d'acres, dont 45 à 50 millions sont cultivées, il s'agit au total d'une augmentation de 558 millions de dollars.

Ce ne serait pas exagéré de dire que nous faisons face à une crise. Nous avons certes l'habitude de voir des agriculteurs faire faillite et quitter la terre. Il s'agit là d'une triste réalité en agriculture. Toutefois, notre industrie n'est pas préparée, et ne peut se préparer, à faire face aux conditions qui sont les nôtres aujourd'hui. Au printemps dernier, il était impossible, en se basant sur les prévisions de prix et un rendement et une qualité dans la moyenne, de trouver une seule culture qui aurait pu être rentable. Je ne connais aucune autre industrie où les producteurs primaires se voient forcés par la réalité économique de continuer de produire tout en sachant que leurs produits ne seront pas rentables.

Contrairement à une usine où à une mine, une ferme ne peut pas cesser ses activités ou ralentir sa production en attendant que le marché redevienne profitable. Quand une ferme s'arrête, c'est pour toujours. Les familles d'agriculteurs n'ont tout simplement pas les ressources nécessaires pour attendre un redressement des prix. Cette situation ne va pas s'améliorer dans un avenir immédiat. Nos concurrents, notamment les États-Unis et l'Europe, semblent s'être engagés dans des régimes de subvention qui vont gonfler la production et affaiblir les prix. L'instabilité politique mondiale, l'augmentation de la consommation d'énergie et l'insécurité quant aux disponibilités de cette énergie sont telles que les agriculteurs ne peuvent qu'anticiper une hausse des coûts de production.

Les effets de ces vagues se font déjà sentir dans les campagnes. De grosses fermes, efficaces et bien gérées font faillite. De nombreuses familles d'agriculteurs, face à un avenir incertain, sont victimes du désespoir alors qu'elles voient leur existence s'effriter autour d'elles.

L'état actuel des choses est infiniment plus grave que ne l'était la situation, pourtant déjà sombre, des années passées. À la CCB, nous recevons un nombre sans précédent d'appels de ces agriculteurs. La situation est devenue si grave que les membres de notre personnel de première ligne ont reçu une formation en counselling d'urgence. Cette situation ne saurait continuer sans que des mesures ne soient prises. De manière générale, les producteurs canadiens ne sont pas des fanatiques des subventions. Cependant, nous devons accepter la réalité telle qu'elle existe et reconnaître que la situation actuelle est insoutenable.

La solution à long terme consiste à rendre les producteurs de grain du Canada maîtres de leur avenir et leur restituer le contrôle de leur industrie. Nous n'avons pas d'emprise sur les forces de la nature, mais il y a des crises urgentes qui menacent les producteurs canadiens et que vous, les chefs du gouvernement, pouvez aider à résoudre.

Mon collègue, Bill Toews, exposera maintenant certaines mesures auxquelles nous avons réfléchi et qui pourraient être utiles.

M. Bill Toews (directeur, Commission canadienne du blé): Merci, Ken.

Tout d'abord, des mesures doivent être prises immédiatement pour maximiser les revenus et les flux de trésorerie à la ferme. Il faudrait notamment revoir les paiements initiaux de la CCB pour maximiser les flux de trésorerie des producteurs. Le gouvernement fédéral garantit ces paiements et, de ce fait, en contrôle le niveau. Ces paiements se situent actuellement à des niveaux bas qui sont injustifiés, bien en dessous de ceux recommandés par la CCB.

Les programmes de soutien des revenus agricoles existants, tel le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, devraient être modifiés afin de maximiser les flux de trésorerie le plus tôt possible. À notre avis, le calcul des paiements aux producteurs devrait être basé sur les perspectives de rendement de la CCB. À l'heure actuelle, c'est le niveau de paiement initial qui est utilisé, résultant en des paiements trop bas puisqu'il ne reflète pas la pleine valeur du grain du producteur. Tout changement qui pourrait être apporté aux programmes de revenus agricoles, notamment dans les méthodes d'évaluation de l'inventaire, doit être mis en oeuvre de façon à ne pas nuire aux agriculteurs. Nous nous inquiétons des changements arbitraires irréflectés qui peuvent avoir des effets imprévus.

La portion sans intérêt des programmes d'avances printanières et automnales du gouvernement fédéral devrait passer de 50 000 \$ à 100 000 \$ afin d'améliorer la trésorerie des producteurs. Cette mesure est essentielle pour les agriculteurs qui ont pris de

l'expansion au cours des années et qui ont besoin de meilleures avances en espèces, sans intérêt; il n'y a pas eu de rajustement depuis de nombreuses années.

Le gouvernement doit soutenir, protéger et améliorer les accords de commercialisation qui garantissent aux agriculteurs une certaine emprise sur le marché et favorisent la rentabilité. Il s'agit notamment de la vente par comptoir unique pour le blé, le blé dur et l'orge et la gestion des approvisionnements pour les produits du lait et de la volaille. Nous devons façonner nous-mêmes la forme de notre industrie et ne pas nous en remettre aux États-Unis ou aux pays d'Europe, qui sont en fait nos concurrents les plus féroces.

Notre pays doit protéger vigoureusement ses intérêts dans les négociations des accords commerciaux internationaux pour garantir aux producteurs canadiens un accès équitable aux marchés et faire en sorte que des progrès importants sont faits en vue de l'élimination ou une réduction importante des subventions agricoles qui entraînent une distorsion du commerce. De nombreux agriculteurs me disent qu'ils ont l'impression que nous ne sommes pas assez énergiques et que ces négociations commerciales n'ont pas été menées dans notre meilleur intérêt. Nous devons passer à l'offensive.

Le Canada doit examiner le contexte de la réglementation afin de favoriser une plus grande concurrence et plus de remèdes dans le système de la manutention du grain, particulièrement en ce qui a trait aux services ferroviaires. En effet, tout notre travail ne sert à rien s'il est impossible d'amener nos récoltes sur les marchés en temps opportun et à un coût raisonnable.

Une forte participation du secteur public doit être maintenue dans le domaine de la recherche et du développement pour le bénéfice du producteur. Le secteur public doit notamment contribuer à la sélection végétale qui permet de créer de nouvelles variétés que les agriculteurs peuvent ensuite produire de manière économique en utilisant les semences qu'ils ont eux-mêmes conservées.

Enfin, une réglementation doit être en place pour garantir une introduction responsable des nouveaux produits agricoles. Par exemple, les nouveaux produits devraient faire l'objet d'études sur l'acceptation du marché afin de s'assurer que leur introduction n'ira pas à l'encontre des intérêts économiques des producteurs.

Toutefois, la solution à long terme se trouve dans une politique agricole à long terme qui tienne compte des difficiles réalités auxquelles font face les producteurs canadiens. Le récent rapport du secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Wayne Easter, fait ressortir quelques solutions possibles. Ce rapport comporte un certain nombre de recommandations qui devraient former la base d'une politique agricole future. On y préconise notamment une plus grande présence des coopératives et d'autres formes d'actions collectives des producteurs...

● (1155)

Le président: Excusez-moi, mais je dois vous interrompre puisque nous sommes rendus à 10 minutes.

J'ai une brève question concernant votre mémoire. Lorsque vous écrivez « J'aimerais vous demander », je présume que c'est au nom de la Commission?

M. Bill Toews: Oui.

Le président: D'accord.

Nous accueillons maintenant M. Beachell, du Conseil des Canadiens avec déficiences.

M. Laurie Beachell (coordonnateur national, Conseil des canadiens avec déficiences): Merci.

Comparaître devant vous constitue parfois un défi, compte tenu de la grande diversité des exposés qui vous sont présentés. Toutefois, sur le plan personnel, ils ne sont pas si diversifiés puisque la vie des gens ne peut pas être facilement compartimentée.

Je vis dans une ferme familiale. Je ne fais pas partie de l'entreprise, mais mon frère et mon père sont tous deux des agriculteurs. Nous travaillons de concert avec le Conseil canadien des agriculteurs handicapés, et nous nous intéressons tout particulièrement à certains problèmes de stress attribuables aux conditions économiques que connaissent les agriculteurs canadiens.

Nos groupes peuvent parfois paraître différents de par leurs intérêts, et les défis qu'ils vous posent en tant que dirigeants fédéraux sont grands, mais les intérêts des Canadiens se recoupent souvent de nombreuses façons. À mon avis, vous devez tenir compte de cet équilibre. Nous ne sommes pas une communauté homogène, ni un seul secteur. Nous formons une communauté de personnes qui vivent ensemble de diverses façons.

Par conséquent, mon message sera relativement simple et je vous dirai que les Canadiens qui ont des déficiences font partie de cette très vaste communauté dans chaque secteur de la vie canadienne. Ce sont des membres de nos familles, nos amis et nos voisins, nos enfants qui vont à l'école, nos collègues de travail, nos aînés, et ils proviennent de chaque segment de notre diversité ethnique.

La question des déficiences s'étend à plusieurs domaines et, par le fait même, doit entrer dans tous les débats stratégiques dans lequel s'engage le gouvernement du Canada, que ce soit pour les enfants, l'infrastructure, le transfert canadien en matière de programmes sociaux, etc.

Le mémoire que je vous ai remis est plutôt court. Il est très semblable à ce que vous avez vu dans les années précédentes. Nous comparaissons devant votre comité depuis l'époque où Michael Wilson était ministre des Finances, il y a bien des années de cela.

Je vous dirai seulement que pour les Canadiens qui ont des déficiences, il est prioritaire d'investir dans les mesures de soutien et les services qui leur permettent d'avoir des emplois, de s'instruire, d'obtenir une formation et de participer à la vie communautaire. Dans toute sa diversité, notre communauté en a fait sa priorité. Nous avons signifié aux ministres fédéraux et provinciaux la nécessité d'investir immédiatement dans le budget de 2006 pour combler les écarts et les lacunes dans la prestation des services que l'on note partout au pays.

Dans certaines parties du Canada, vous devez acheter votre propre fauteuil roulant. Dans certaines parties du pays, vous devez quitter votre province pour obtenir le service dont vous avez besoin. Dans certaines communautés, les communautés autochtones par exemple, vous devez probablement quitter la réserve pour obtenir les services dont vous avez besoin si vous avez un handicap.

Le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership. Le dernier budget comportait d'importantes initiatives de réforme fiscale. Bien franchement, je vous dirai que même si ces mesures sont positives, elles ne visent pas les personnes les plus désavantagées, celles qui n'ont pas de revenu imposable, et la majorité des personnes handicapées vivent dans la pauvreté, avec des revenus annuels inférieurs à 10 000 \$. Nous demandons donc d'investir dans les mesures d'aide aux personnes qui ont une déficience. Nous demandons au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership et d'établir une stratégie à long terme pour répondre aux besoins des Canadiens qui ont un handicap, en

partenariat avec les gouvernements provinciaux et la communauté des personnes handicapées.

Le mécanisme que nous demandons d'inclure dans le prochain budget est un transfert de fonds aux provinces pour l'investissement — et je sais que ce mot est devenu tabou à Ottawa. Toutefois, ce mécanisme respecte les compétences gouvernementales, il est nécessaire et, oui, nous convenons que le gouvernement fédéral doit établir des mécanismes de reddition de comptes pour savoir comment cet argent est dépensé. Nous avons besoin d'un investissement dans les mesures de soutien aux personnes handicapées, d'un paiement initial dans ce budget, d'un plan d'action à long terme relativement aux personnes handicapées. Nous voulons aussi nous assurer que la question de l'incapacité entre dans l'analyse globale de toutes les initiatives stratégiques, que ce soit dans les programmes de garderie, les investissements destinés aux personnes âgées, les investissements dans l'infrastructure pour créer des communautés accessibles, etc.

Je vais vous dire une chose. Notre communauté s'est ralliée pour créer un système de transport accessible au Canada. Nous l'avons fait il y a une trentaine d'années. Or, au cours des sept ou huit dernières années, le système s'est effrité et nous avons mis en place des mécanismes de transport, qui relèvent de la compétence fédérale, qui sont inaccessibles, que les gens ne peuvent utiliser. Les gens ne peuvent embarquer dans les avions, dans les trains. Les gens ne peuvent aller où ils veulent pour faire des affaires ou pour étudier, etc.

Je vais m'arrêter ici. Je vous remercie encore une fois de m'avoir invité et je serais ravi de répondre à vos questions un peu plus tard. Merci.

• (1200)

Le président: Merci.

Accueillons maintenant Mme Martens, du Centre d'élaboration et d'évaluation de la politique des soins de santé du Manitoba.

Mme Patricia J. Martens (directrice, Centre d'élaboration et d'évaluation de la politique des soins de santé du Manitoba): Merci, monsieur le président, et merci, mesdames et messieurs les députés.

Je suis ici pour vous parler de la productivité, du point de vue du chercheur qui s'intéresse tout particulièrement à la santé de la population et aux services de santé. À titre de directrice du Centre d'élaboration de la politique des soins de santé du Manitoba, je vais vous parler de l'importance de financer la recherche en santé pour maintenir et accroître la productivité du Canada.

Je vous ai remis plusieurs documents, dont un en français et un en anglais. Le document jaune est en anglais, et il s'agit de la présentation en PowerPoint que j'utiliserai pour résumer ces documents.

Concernant la productivité du Canada, comment est-ce possible? Grâce à la recherche sur la santé de la population et la recherche sur notre système de soins de santé, nous pouvons comprendre où se situent les problèmes et ce qu'il faut faire pour que la population soit en meilleure santé et que notre système de soins de santé soit plus efficace et efficient. Mais les choses ne s'arrêtent pas là. Les chercheurs de haut niveau sont inestimables pour la productivité du Canada et si nous finançons correctement nos chercheurs en santé, nous serons plus susceptibles de garder les plus brillants d'entre eux pour renforcer une économie fondée sur le savoir.

Toutefois, il ne faut pas cesser au niveau de la production de la recherche. Les Instituts de recherche en santé du Canada, l'organisme subventionnaire fédéral — que nous appelons IRSC — ont intégré à leur vision l'idée de traduire la recherche en mesures concrètes — on parle parfois de la traduction du savoir — pour faire en sorte que nous avons des données probantes pour éclairer les décisions que nous prenons relativement aux programmes, aux services cliniques et aux politiques.

Nous serions bien naïfs de croire que les données sont la seule chose qui importe dans les prises de décision, mais si nous prenons des décisions sans nous appuyer sur des données probantes, nous pouvons faire beaucoup de tort. Les données constituent l'un des éléments essentiels. Comme dirait Peter Drucker, il ne sert à rien de faire efficacement ce qui ne devrait pas être fait du tout.

Du point de vue de la recherche en santé, les principaux messages sont donc les suivants: financer adéquatement la recherche sur la santé de la population et les services de santé pour faire en sorte que nous avons la capacité au Canada de situer les problèmes et de cerner ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas; faire en sorte que cette connaissance se traduise par des mesures concrètes; garantir que les fonds de recherche sont utilisés dans un système transparent, assujéti à l'examen des pairs et à un mécanisme de reddition de comptes; enfin, s'assurer que l'information produite soit connue du public.

Dans le document jaune et le document vert, je dis que la commercialisation, sous l'angle de la recherche sur les services de santé, signifie produire des données probantes pour les prises de décision concernant les soins de santé à tous les paliers de gouvernement. Il s'agit donc d'un investissement. Les IRSC sont un bon investissement pour la recherche, la plupart des sommes investies étant injectées directement dans la recherche et la traduction du savoir.

Quant au financement de la recherche sur la santé, le Canada arrive septième au classement mondial, avec 7,53 \$ par habitant, ce qui est bien inférieur aux 64 \$ par habitant investis aux États-Unis. Nous pourrions probablement faire un peu mieux. Pour nous rapprocher de la Suisse ou du Royaume-Uni, le budget du Canada devrait probablement passer d'environ 6,6 millions de dollars à environ 1 milliard de dollars par année.

La traduction du savoir a ajouté des coûts dans nos budgets de recherche au cours des dernières années, mais ces coûts valent la peine car ils permettent d'assurer la productivité du Canada par la traduction des données en mesures concrètes. En effet, la simple publication d'un rapport de recherche n'est pas nécessairement un moyen efficace pour attirer l'attention des gens ou les amener à changer leurs politiques ou leurs programmes.

Notre centre a produit deux modèles pour faciliter le transfert de la recherche en mesures concrètes, qui ont attiré l'attention partout au Canada. Il y a d'abord la tenue de nos journées rurales annuelles, au cours desquelles nous invitons les décideurs de partout au Manitoba à venir parler de recherche. Le deuxième modèle connaît un immense succès et est financé par les IRSC: il s'agit d'une équipe composée de chercheurs du centre, de planificateurs de haut niveau de chaque autorité régionale de la santé et du ministère de la Santé du Manitoba. C'est ce qu'on appelle l'équipe The Need to Know.

• (1205)

Nous participons à la réalisation de travaux de recherche en ce sens que nous travaillons, du début à la fin du processus, avec les personnes à qui sont destinées ces recherches en santé, et nous nous intéressons aussi à l'utilisation finale de ces travaux pour nous

assurer que leurs résultats sont mis en oeuvre et font l'objet de politiques, tant au Manitoba qu'ailleurs au Canada. Parmi les rapports que nous avons produits ensemble, il y a celui sur la maladie mentale, dont s'est servi le sénateur Kirby dans le cadre des travaux de sa coalition et de ses rencontres sur la santé mentale.

J'ai une anecdote à vous raconter au sujet de ce rapport. Sachez, par exemple, que le coût d'une visite chez un psychiatre semble être loin des objectifs que nous devrions nous fixer au Canada en ce qui concerne les fonds requis pour veiller à ce que nos services répondent à nos besoins. C'est dans les régions les plus riches et les zones urbaines de la province, mais aussi pour les gens de la classe moyenne, que le prix d'une visite chez le psychiatre était le plus élevé. Ceci est quelque peu problématique, particulièrement quand on sait que ce sont probablement les personnes âgées et les moins nantis qui ont besoin de services psychiatriques pour soigner des troubles mentaux, et que ces gens-là sont sans doute répartis également entre les zones urbaines et rurales.

C'est le genre d'exemple que nous prenons, à partir des données à notre disposition, pour inciter les décideurs manitobains à regarder la situation avec davantage de perspective et à chercher de nouvelles façons d'avoir accès aux services de psychiatres.

Pour comprendre combien il est important d'adopter une approche axée sur la population afin de réaliser des économies et de stimuler la productivité, examinons la courbe normale de répartition. D'un côté, il y a une population à risque, et de l'autre, une population en bonne santé. La moitié de la population est considérée saine et l'autre moitié est à risque, à cause du tabac, par exemple.

Si vous effectuez des recherches et que vous concluez qu'un changement peut améliorer la santé du Canadien moyen, que ce soit en instituant une politique générale ou un changement dans le système tout entier, comme l'adoption d'une loi sur la ceinture de sécurité, l'interdiction de fumer dans les lieux publics ou l'imposition de taxes sur les cigarettes, vous allez modifier la situation dans la mesure où vous allez réaliser d'importantes économies et où le pourcentage de personnes à risque va tomber de 50 à 30 p. 100. Ceci a une incidence positive énorme sur la productivité au Canada car, avec ce changement, on cesse de se concentrer sur un petit groupe à très haut risque, ce que l'on fait déjà de toute façon, et très bien. Ainsi, quand on réfléchit au financement de la santé, on doit adopter une approche qui tienne compte de la population.

En conclusion, je dirais que l'investissement dans la recherche médicale, particulièrement celle axée sur les besoins des gens, est essentiel pour stimuler la productivité au pays. Actuellement, au Canada, cet investissement est fort probablement déficient par rapport au reste des pays développés. Finançons des recherches médicales qui tiennent compte de la population et de ses besoins concrets si on veut véritablement changer les choses.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer devant vous aujourd'hui pour vous donner notre vision de la recherche médicale au Canada.

• (1210)

Le président: Merci.

Je cède maintenant la parole à Mme Roos, de la Canadian Drug Policy Development Coalition.

M. Noralou Roos (directeur, Canadian Drug Policy Development Coalition): Je vous remercie beaucoup.

J'ai aussi tenté de réfléchir à la façon dont vous établissez un lien logique entre ces groupes disparates, pour bien faire passer le message. J'ai trouvé un moyen excellent de le faire. Je vais vous dire où trouver les fonds pour investir dans les domaines dont il a été question et pour lesquels on a fait valoir des arguments très convaincants.

La coalition pour laquelle je travaille, qui regroupe des particuliers, des chercheurs, des associations de consommateurs et différents groupes de partout au Canada se concentre sur la nécessité de créer un réseau de centres de recherche indépendants, chargés de vérifier l'innocuité et l'efficacité des produits pharmaceutiques vendus chez nous. Je vais vous expliquer comment cela peut contribuer à stimuler la productivité au pays.

Quiconque suit l'actualité est au courant des histoires qui font la manchette, comme les poursuites judiciaires contre Merck à propos du Vioxx et les révélations concernant d'autres médicaments controversés, comme le Celebrex. On a découvert que le Vioxx — à un moment où on en prescrivait trois millions de boîtes par année au Canada, avant qu'il ne soit retiré du marché — doublait le risque de crise cardiaque et d'accident cérébro-vasculaire. Il ne fait aucun doute que ce médicament était incroyablement efficace pour contrôler la douleur chez certains patients, mais son utilisation a été beaucoup plus répandue que ce pourquoi le médicament avait été conçu et testé à l'origine.

Cela pose donc un sérieux problème pour la sécurité des patients. Ensuite, comme je l'ai mentionné, il y a une question d'efficacité, à laquelle sont associés des coûts.

Le coût des produits pharmaceutiques au Canada a plus que doublé depuis 1990. On dépensera autour de vingt millions de dollars en médicaments cette année, et le Canada est l'un des pays de l'OCDE qui enregistre l'un des taux d'augmentation des coûts les plus élevés à ce chapitre. Nous sommes derrière les États-Unis, ce qui n'est pas un record... Si le fait d'être loin derrière les États-Unis était problématique à d'autres égards, cela ne l'est certainement pas dans ce cas-ci.

Vous entendrez souvent des gens dire : « Pourquoi pas? Nous produisons des remèdes-miracles ». C'est vrai, mais pas tant que ça. Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, ou CEPMB, que vous connaissez probablement, revoit et classe chaque médicament qui lui est envoyé pour examen : Est-ce un médicament révolutionnaire? A-t-il des effets notables? Est-ce un succédané; peut-on le prendre une fois par jour plutôt que deux; est-il liquide ou présenté sous une autre forme; existe-t-il sous une autre marque de fabrique? Au cours des cinq dernières années, il n'y a eu que neuf médicaments considérés comme des découvertes. Pendant la même période, on a approuvé 133 succédanés. Alors on est loin des vingt milliards de dollars par année pour la découverte de médicaments-miracles.

Il nous manque des informations fiables sur ce que deviennent les patients qui prennent ces médicaments distribués sur le marché. Normalement, l'industrie présente ses résultats à Santé Canada en se fondant sur un échantillon de 1 000 patients auxquels ont été prescrits ces médicaments, démontrant que les précautions minimales ont été prises en matière de sécurité et qu'ils répondent également à des normes minimales d'efficacité. Ensuite, ces médicaments destinés à soigner des maladies chroniques se retrouvent sur le marché, et il peut arriver que jusqu'à 10 000 personnes les prennent. Mais ces médicaments... pour le Vioxx, il y avait trois millions de prescriptions par année.

Nous plaidons en faveur de la création de centres de recherche indépendants, établis partout au pays et se concentrant particulièrement sur l'innocuité et l'efficacité des produits pharmaceutiques une fois qu'ils ont été mis en marché, à un moment où l'intérêt public doit véritablement motiver les programmes de recherche — quelle est l'efficacité réelle d'un médicament? Nous devons donc créer un réseau de centres de recherche pharmaceutique et investir dans ces établissements. Actuellement, nous travaillons à la préparation d'un dossier. Les premières estimations tournent autour de 20 à 30 millions de dollars par année pour examiner cet investissement de 20 milliards de dollars dans les médicaments.

●(1215)

Investir dans ces centres de recherche permettrait de développer les forces inégalées du Canada en la matière. Nous jouissons d'un système de soins de santé universel. Un de mes collègues, qui travaille sur le dossier, est allé aux États-Unis pour rencontrer des représentants de la Food and Drug Administration et leur demander ce que nous pourrions faire, au Canada, pour combler une partie des besoins en recherche pharmaceutique. Ils lui ont dit que nous devions profiter de l'occasion fabuleuse que nous offre notre système de soins de santé universel de suivre toutes les personnes qui prennent un médicament, qu'elles finissent dans une salle d'urgence, qu'elles aient un malaise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral. Aux États-Unis, ils ne peuvent pas en dire autant.

Par exemple, ils ont un réseau d'hôpitaux militaires, mais si quelqu'un reçoit des soins en dehors de ces hôpitaux, ils n'ont aucun moyen de le savoir. Le fait de pouvoir suivre les patients au Canada nous confère un avantage incroyable.

Nous devons former les gens. Nous devons aussi trouver une nouvelle façon de faire de la recherche, notamment en créant un comité d'experts fédéral-provincial qui examinerait les produits pharmaceutiques, qui poserait des questions aux chercheurs et obtiendrait directement les informations requises. Voilà le nouveau modèle de recherche novateur que nous proposons.

Pourquoi est-ce important pour la productivité? Le coût élevé du système de soins de santé et des avantages sociaux est exactement... étant donné que c'est moins cher ici qu'aux États-Unis — c'est d'ailleurs pour cela que Toyota s'est établi en Ontario, comme nous l'avons tous lu dans le *Globe and Mail* —... et pour le Canada, c'est aussi, comme je l'ai indiqué, une occasion de recherche unique au monde. Cela nous donne également l'opportunité d'améliorer l'efficacité avec laquelle les médicaments sont approuvés.

Nous avons travaillé avec des patients et des groupes de consommateurs. Ces gens tiennent non seulement à ce que ces centres soient indépendants des compagnies pharmaceutiques, mais aussi du gouvernement, parce qu'ils veulent et ont évidemment besoin de nouveaux médicaments efficaces le plus vite possible. Nous travaillons avec des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux qui, actuellement, ne se parlent pas. Il y a d'un côté un processus pour approuver l'innocuité des médicaments et leur efficacité, et de l'autre, un processus d'approbation propre aux provinces. Nous essayons de trouver un mécanisme qui permettrait de les rassembler, même s'ils sont très différents. Je pense que c'est une façon de trouver du financement pour investir dans ce domaine.

Merci.

Le président: Merci à vous.

Je cède maintenant la parole à Mme Margaret Haworth-Brockman, du Centre d'excellence pour la santé des femmes des Prairies.

Mme Margaret Haworth-Brockman (directrice exécutive, Centre d'excellence pour la santé des femmes des Prairies):

Bonjour, je m'appelle Margaret Haworth-Brockman et je suis directrice exécutive du Centre d'excellence pour la santé des femmes des Prairies, qui est établi au Manitoba et en Saskatchewan. Je suis vraiment ravie d'avoir l'occasion de présenter nos recommandations en matière d'élaboration de la politique gouvernementale, en vue d'améliorer la santé et la sécurité économique des femmes. Si vous me le permettez, je vais faire un exposé complet devant les membres du comité.

Le Centre d'excellence pour la santé des femmes des Prairies reçoit son financement de base du Bureau pour la santé des femmes et l'analyse comparative entre les sexes. Nous gérons un programme modeste, mais complet, axé sur la recherche, les politiques, les conseils et les communications, et nous jouissons d'un réseau étendu de collègues et d'associés parmi les groupes de femmes, les chercheurs universitaires, les autorités sanitaires gouvernementales et régionales. En outre, nous travaillons également avec nos homologues de partout au pays.

Nous nous concentrons essentiellement sur ces deux provinces, le Manitoba et la Saskatchewan, et nous appuyons des études crédibles et pertinentes pour les femmes de chez nous et ceux qui souhaitent leur fournir un soutien et des soins appropriés. Nous avons le mandat de corriger les perceptions erronées, notamment à l'égard de la santé des femmes, et plus particulièrement de celles qui ont un peu été laissées de côté, jusqu'à présent, dans les travaux de recherche et les discussions politiques.

Dernièrement, notre travail a consisté à mieux comprendre les problèmes de santé des femmes dans la pauvreté, des femmes autochtones, des femmes qui vivent dans des régions rurales, éloignées ou dans les collectivités du Nord, et nous avons cherché à savoir, bien sûr, quels étaient leurs points communs. Nous nous intéressons également aux différences entre les sexes, à la planification en santé et aux services médicaux.

Tout prouve que la santé de la population est profondément influencée par les facteurs sociaux et économiques. Les résultats de recherches démontrent que la santé des gens s'améliore lorsqu'on investit massivement dans des programmes sociaux de base et que les conditions de vie sont favorables. Ainsi, la santé ne se limite pas à la gestion de soins actifs ou à l'utilisation de la technologie la plus avant-gardiste, même si tout cela est très important. En effet, on peut tout aussi bien veiller à la bonne santé des gens en s'occupant de combler leurs besoins fondamentaux, en leur donnant un revenu minimal, un logement décent, de l'eau potable, une alimentation équilibrée, et en leur permettant de participer véritablement aux décisions qui auront une incidence sur leur vie.

Une grande part de notre budget public est consacrée à la résolution des problèmes de santé. Mais la prévention de la maladie, au moyen de la promotion de conditions de vie privilégiant de saines habitudes, a été négligée. Lorsque nous évaluons les investissements requis pour améliorer la santé, nous ne devons pas nous limiter aux services médicaux. Voilà donc trois grandes propositions dans ce sens concernant la répartition des budgets:

Premièrement, même si le Canada a fait de grands progrès en faveur de l'équité pour les femmes, ce sont encore elles qui sont les plus affligées par la pauvreté dans ce pays. Elles sont plus susceptibles d'être pauvres que les hommes, et sont encore plus vulnérables si elles sont âgées, qu'elles font partie d'une minorité visible, sont autochtones ou souffrent d'un handicap. Bien sûr, il y a beaucoup de femmes dans ces différentes catégories. Ce sont en

majorité des personnes qui bénéficient de l'aide sociale; elles sont aussi sur-représentées parmi les travailleurs pauvres parce qu'elles occupent souvent des emplois précaires et mal payés.

Au Canada, une bonne partie du discours tourne autour du sort des enfants dans la pauvreté — les statistiques sont stupéfiantes —, mais il faut reconnaître que ces enfants dans le besoin ont des parents, et qu'ils vivent le plus souvent avec leur mère, qui sont également prises dans l'engrenage de la pauvreté.

L'initiative que nous avons mise de l'avant à notre centre a consisté à mettre l'accent sur l'évaluation que faisaient les femmes des effets de la pauvreté sur leur propre santé et celle de leur famille, et de l'avantage de recevoir des services adéquats. La recherche effectuée souligne les effets nuisibles des mauvaises conditions de logement, par exemple sur le stress, sans parler des dangers que cela peut représenter — et des avantages que procurent de bons logements sociaux. Ceci, bien sûr, est particulièrement vrai dans les réserves. Voilà donc un domaine dans lequel le gouvernement fédéral pourrait investir.

La disparition du Régime d'assurance publique du Canada et l'instauration du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ont entraîné l'élimination des principes fondamentaux du PAC qui garantissaient aux citoyens le droit à un revenu minimum et à la satisfaction des besoins essentiels. La réduction des dépenses fédérales et une plus grande souplesse dans la façon dont sont utilisés les fonds publics ont eu pour effet de concentrer une bonne part du financement global dans la santé, entraînant une stagnation des fonds consacrés à l'aide sociale et autres programmes sociaux. Tout ceci s'est fait en dépit de la quantité de recherches qui démontrent l'importance d'un revenu et de services sociaux adéquats pour protéger la santé de la population.

Deuxièmement, j'aimerais parler de l'analyse comparative entre les sexes. Les besoins et les contextes sont différents entre les hommes et les femmes. Le Canada, dans différents documents, tant au niveau fédéral qu'international, reconnaît que les iniquités et les inégalités persisteront dans notre société tant qu'on ne prendra pas en compte les problèmes entre les sexes, tels que les rôles sociaux, les responsabilités de chacun et les attentes des hommes et des femmes. Il est donc nécessaire d'effectuer une analyse comparative poussée des politiques en fonction des sexes pour comprendre les impacts différentiels sur les hommes et les femmes et pour proposer des solutions politiques novatrices qui amélioreront la situation économique des femmes et tendront davantage vers l'égalité entre les sexes.

● (1220)

Le deuxième rapport du Comité permanent de la condition féminine intitulé: « L'analyse comparative entre les sexes: Les fondements de la réussite », publié au début de l'année, fait un historique concis et complet des obligations et des engagements du Canada à l'égard de l'analyse comparative entre les sexes, tout en recommandant en particulier d'englober cette analyse dans tous les aspects du gouvernement, y compris la planification budgétaire.

Dans son rapport intitulé: « Gender Budget Initiatives: Why They Matter in Canada » Isabella Bakker déclare que l'analyse budgétaire dans l'optique de l'égalité des sexes est de plus en plus reconnue comme un moyen de pousser les gouvernements à respecter leurs engagements à l'égard des droits de la personne et de l'égalité des sexes vu qu'ils se rapprochent des engagements relatifs à la répartition, l'utilisation et la production des ressources publiques.

Notre petit guide portant sur l'analyse comparative entre les sexes a connu un certain succès. Même si on met l'accent sur la planification en matière de santé, ce guide est reconnu à l'échelle du pays comme illustrant une façon simple d'englober l'analyse comparative entre les sexes dans le travail de la fonction publique, cette analyse ne s'ajoutant pas à des charges de travail déjà lourdes. Je peux donner des exemplaires de ce guide aux membres du comité.

Dans le cadre de l'analyse comparative entre les sexes, nous encourageons le gouvernement fédéral à se servir du processus de consultation et de la recherche qualitative comme mesures de succès qui complètent les mesures quantitatives. Ainsi, les facteurs essentiels et la politique sociale qui ne sont pas encore mesurés en chiffres, ou pour lesquels aucune donnée quantitative n'est encore disponible, seront toujours envisagés comme il le faut dans le cadre des décisions budgétaires et d'élaboration des politiques.

Troisièmement et dernièrement, j'aimerais parler du soutien fédéral apporté aux programmes communautaires. J'ai eu la chance de participer à un projet national sur les questions de santé des femmes qui vivent dans les régions rurales, éloignées et du Nord du Canada. Plusieurs conclusions essentielles découlent de cette étude, mais l'une des principales, c'est que les femmes ont l'impression de ne pas participer à la politique et à la prise de décisions. En fait, les femmes nous disent avoir le sentiment que certaines décisions sont prises sans elles et que des solutions citoyennes sont imposées sans que les répercussions pour les petites collectivités dont la situation est différente ne soient prises en considération.

Ces dix dernières années, le financement par le gouvernement en fonction des projets représente un moyen d'assurer la reddition de comptes. Cela empêche les collectivités d'avoir accès à une infrastructure payée nécessaire pour continuer sur leur lancée et les prive de centres de rencontre qui leur permettraient de faire leur travail, de donner des conseils et de faire des recommandations.

Nous avons beaucoup d'exemples où l'équivalent d'un employé et demi, ou encore moins, fait le travail de beaucoup et passe la plus grande partie de son temps à faire des demandes de projets et à en faire rapport. Je crois qu'on vous a donné de bons exemples de ce genre ce matin. Par conséquent, les ressources dépendent trop des bénévoles et de la bonne volonté, ou alors les services sont obligés de fermer lorsqu'il n'y a plus de bénévoles.

C'est pourquoi, au lieu de pousser le secteur bénévole à en faire plus, je crois qu'il serait plus facile de reconnaître l'expertise des résidents dans une collectivité donnée et d'appuyer l'infrastructure sociale de base afin que le travail et les recommandations puissent se faire de façon intéressante. De nouveau, j'encourage le comité à se reporter au premier rapport du Comité permanent de la condition féminine, publié plus tôt cette année, intitulé: « Augmentation du financement des organismes revendiquant l'égalité. »

J'aimerais conclure en vous faisant part de nos recommandations qui s'appuient sur ce dont j'ai parlé un peu plus tôt.

J'espère que votre comité sera en mesure de: faire respecter l'engagement du Canada à l'égard de l'analyse comparative entre les sexes et à en assurer le suivi à tous les niveaux, y compris la formation et l'analyse; reconnaître le fait que le revenu et le sexe influent sur la santé et traiter la pauvreté des femmes avec sérieux; réaliser que la pauvreté des enfants découle de la pauvreté des femmes; faire en sorte que les dépenses en matière de logement se traduisent en nouveaux logements sociaux pour les femmes à faible revenu; s'assurer que le gouvernement fédéral respecte l'engagement pris pour affecter de nouveaux fonds et prévoir de nouvelles stratégies en matière de logement social; consulter les femmes qui

vivent dans ces logements et faire en sorte que l'on dispose de suffisamment de fonds pour assurer l'entretien de ces unités une fois qu'elles sont construites; appuyer les améliorations apportées aux programmes en vue de garantir un bon revenu et un niveau de vie adéquat, y compris les prêts aux étudiants, les pensions, le revenu des personnes âgées, des programmes efficaces d'assurance-emploi et la parité salariale, tout cela étant élaboré dans l'optique de l'analyse comparative entre les sexes.

En outre, nous aimerions proposer que vous financiez des programmes qui reconnaissent et appuient le rôle que jouent les femmes qui s'occupent de leurs proches et qui font du travail non rémunéré...

●(1225)

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous interrompre; nous en sommes déjà à dix minutes.

Représentant l'Association des municipalités du Manitoba, M. Bell. Je crois que vous avez une déclaration à faire.

M. Ron Bell (président, Association des municipalités du Manitoba): Merci.

Bonjour, monsieur le président et membres du comité.

L'Association des municipalités du Manitoba représente 199 villes, villages et municipalités au Manitoba.

Je suis accompagné cet après-midi de M. Joe Masi, directeur exécutif de notre association.

Tous les points que nous voulons soulever avec vous cet après-midi portent sur l'infrastructure. Nous croyons que la prestation des services offerts par la collectivité est largement tributaire des infrastructures physiques et sociales, ce qui fait de l'investissement dans les infrastructures une priorité importante pour les municipalités dans tout le pays.

La plus grande partie de notre revenu dépend de l'assiette de l'impôt foncier. Notre assiette fiscale n'a pas augmenté au même rythme que les assiettes fiscales provinciales et fédérales. Les villes et les collectivités sont restées à la traîne par rapport à notre part des impôts. Nous ne sommes pas dotés des atouts nécessaires en vue d'accroître les investissements dans les infrastructures pour suivre le rythme de nos responsabilités croissantes.

Dans la province, les actifs en infrastructure vieillissent et exigent donc un investissement soutenu et ciblé pour contrer cette détérioration rapide. Selon le Infrastructure Council of Manitoba, la province accuse un déficit de trois milliards de dollars au chapitre de l'infrastructure municipale: deux milliards de dollars dans les zones rurales du Manitoba et un milliard de dollars dans la ville de Winnipeg. Villes et collectivités ont besoin des partenaires fédéraux et provinciaux pour s'en sortir.

L'engagement du gouvernement fédéral de partager une partie des revenus tirés de la taxe fédérale sur l'essence, nouvelle entente pour le Manitoba, était très attendu dans notre province comme source de revenu indispensable pour investir dans les infrastructures locales. Je peux vous dire que nos municipalités membres du Manitoba sont heureuses de voir que le gouvernement du Canada reconnaît qu'elles ont un rôle à jouer pour assurer la pérennité des collectivités. Nous sommes confiants que les villes et collectivités du Manitoba vont bientôt se joindre au reste du Canada pour participer à une nouvelle entente.

Alors que nos collectivités prévoient leurs besoins à long terme, il est important qu'elles sachent qu'elles bénéficient d'un partenariat à long terme avec le gouvernement du Canada. L'entente relative à la taxe sur l'essence doit donc être souple et accessible à tout le Manitoba, puisqu'elle doit répondre aux besoins des grands et des petits intervenants. Nous sommes enthousiastes à l'idée de cette entente sur la taxe sur l'essence. Nous en sommes satisfaits et espérons que ce financement se poursuivra à l'avenir afin de répondre aux besoins des collectivités du Manitoba.

L'année dernière, nous avons également eu le fonds sur l'infrastructure municipale rurale au Manitoba. Jusqu'à présent, ce programme a offert deux contingents de demandes, avec une réponse extraordinaire des municipalités. Nous avons reçu des demandes de projets dépassant les 320 millions de dollars, et un programme pour les cinq prochaines années qui se chiffre à 126 millions de dollars. Ce sont des projets que des collectivités du Manitoba vont réaliser cette année et il est important qu'elles le fassent le plus tôt possible. Les besoins sont énormes et illustrent la demande généralisée de financement pour l'infrastructure.

Les municipalités travaillent à divers projets créatifs et nécessaires qui ne seront peut-être pas mis en oeuvre à cause d'un manque de financement provenant d'autres sources. Ce programme exige 40 p. 100 d'infrastructures écologiques. Je peux vous dire qu'au Manitoba actuellement, nous allons investir plus que 75 p. 100 dans l'infrastructure verte, puisque les besoins dans ce domaine sont énormes. Les préoccupations environnementales en matière d'élimination des déchets et de bassins de stabilisation des eaux usées ne cessent de croître. En conséquence, nous prions instamment le gouvernement fédéral de poursuivre le financement disponible par le truchement du fonds sur l'infrastructure municipale rurale afin de permettre à un plus grand nombre de municipalités d'avoir accès à un financement crucial des infrastructures.

Ces dernières années, le Manitoba et les Prairies ont également adopté le programme des routes vertes. C'est un programme d'infrastructure routière stratégique offert par l'ARAP. Au Manitoba, 50 p. 100 du financement a été affecté aux routes municipales et 50 p. 100 aux routes provinciales. Ce programme a été extraordinairement bien accepté. Je peux vous dire que la stratégie relative à l'infrastructure routière a permis d'aider les régions de la province qui en ont vraiment besoin. Nos membres nous disent qu'il s'agit de l'un des meilleurs programmes depuis de nombreuses années et ils aimeraient qu'il se poursuive.

● (1230)

En examinant nos programmes d'infrastructure, nous avons remarqué un autre besoin auquel il n'est pas possible de répondre à partir des programmes actuels: un programme tripartite d'infrastructures récréatives. De nombreuses municipalités du Manitoba n'ont pas les ressources appropriées pour financer la réparation des installations culturelles et récréatives, ni le financement nécessaire pour construire de nouvelles installations. Les installations risquent de ne pas avoir accès au financement crucial dont nous avons maintenant besoin dans nos collectivités.

Les municipalités de la province du Manitoba souhaitent moderniser les installations communautaires en contribuant à un programme tripartite et le gouvernement fédéral devrait être disposé à participer à cette initiative. La Fédération canadienne des municipalités soulève continuellement la nécessité d'un financement pour les loisirs au niveau fédéral, avec le soutien des municipalités partout au Canada. Nous savons que le gouvernement fédéral est conscient de la nécessité d'améliorer les options récréatives et nous

espérons que vous allez sérieusement envisager ce programme à l'avenir.

Pour ce qui est de l'infrastructure hydraulique en milieu rural, le Manitoba a besoin d'un approvisionnement en eau sûr et fiable pour la consommation humaine. Dans le cadre du programme d'infrastructure rurale, une somme de près de 60 millions de dollars a été allouée au Manitoba où des collectivités sont assujetties à des ordonnances d'ébullition de l'eau. Là encore, ces projets, dont beaucoup s'élèvent à des millions ou à des dizaines de millions de dollars, sont très difficiles à financer par le truchement de ce programme. Grâce au programme national d'approvisionnement en eau, nous avons pu affecter des fonds conformément à l'échéancier élaboré, bien avant d'autres provinces au Canada. Cela veut dire maintenant que le Manitoba n'a plus de programme — et il s'agit d'un programme crucial, car sans autre financement, l'infrastructure hydraulique du Manitoba est dans une situation précaire.

Nous avons obtenu l'engagement du gouvernement du Manitoba de consacrer des fonds à l'infrastructure hydraulique à hauteur de tout nouveau financement fédéral obtenu à cet effet. Nous croyons que le Manitoba ne devrait pas être désavantagé pour avoir répondu rapidement aux lignes directrices énoncées et nous prions instamment le gouvernement fédéral d'accorder des fonds supplémentaires au Manitoba jusqu'à la fin de la prorogation du programme national d'approvisionnement en eau et de s'engager à investir 180 millions de dollars dans l'infrastructure hydraulique sur une période de 10 ans.

Comme nous l'avons entendu plus tôt cet après-midi, plus de 130 municipalités du Manitoba demandent une aide en cas de catastrophe suite aux graves inondations qu'a connues la majeure partie de la province. La gravité des dégâts de cette année illustre l'urgence d'améliorer les programmes existants en vue de fournir un accès opportun à des programmes en cas de catastrophe. Les municipalités sont préoccupées par l'examen continu de la formule de financement des catastrophes effectué par le gouvernement fédéral. Si le financement fédéral est réduit, les municipalités ne seront pas en mesure d'accorder la même attention en temps voulu au rétablissement après la catastrophe. À titre d'exemple, comme incitatif en vue de minimiser les coûts de rétablissement après une catastrophe, le taux d'indemnisation pour l'utilisation de la main-d'oeuvre et du matériel des municipalités est de 16 p. 100. Par contre, la main-d'oeuvre à contrat donne droit à un financement de 100 p. 100. En d'autres termes, les municipalités sont pratiquement forcées d'embaucher de la main-d'oeuvre à contrat par suite d'une catastrophe et le rétablissement ne peut se faire en temps opportun, sans compter que cela nous coûte plus, au bout du compte. Nous pensons qu'il est important que le gouvernement fédéral reconnaisse que le taux d'indemnisation de l'utilisation du matériel des municipalités devrait augmenter de 16 à au moins 65 p. 100.

Pour illustrer encore davantage les inquiétudes des municipalités, nous recommandons que l'examen de l'aide financière en cas de catastrophe devrait se faire avec une représentation des municipalités, peut-être par le truchement de la Fédération canadienne des municipalités. Par conséquent, l'AMM prie instamment le gouvernement fédéral de maintenir les niveaux de financement pour l'aide financière en cas de catastrophe et d'augmenter les taux d'indemnisation pour l'utilisation du matériel et de la main-d'oeuvre des municipalités pendant les efforts de rétablissement après une catastrophe. En outre, le gouvernement fédéral devrait faire intervenir la FCM comme porte-parole des municipalités lors de l'examen de l'aide financière en cas de catastrophe.

C'est ainsi, monsieur le président, que se termine mon exposé; je me ferais un plaisir de répondre aux questions.

Merci.

• (1235)

Le président: Merci, monsieur Bell.

J'ai une question rapide. Est-ce que les fonds du programme d'infrastructure Canada-Manitoba sont distincts du fonds sur l'infrastructure municipale rurale?

M. Ron Bell: Le fonds sur l'infrastructure municipale rurale n'est que l'un des fonds d'infrastructure. C'est actuellement le seul, je crois, qui met des fonds à la disposition du Manitoba.

Le président: Arrive-t-il à échéance, par hasard?

M. Ron Bell: À échéance? Eh bien, nous en sommes actuellement à la première année de ce qui pourrait être un programme étalé sur cinq ans. Au Manitoba, nous allons probablement manquer de fonds bien avant la fin de ce programme.

Le président: C'est tout à fait normal.

Nous passons maintenant à la Manitoba Schizophrenia Society—Lifelinks, représentée par M. McComas ou M. Summerville.

M. Chris Summerville (directeur exécutif, Manitoba Schizophrenia Society - Lifelinks): Je vais commencer; je m'appelle Chris Summerville et je suis directeur exécutif.

La Manitoba Schizophrenia Society est une organisation d'entraide en matière de santé mentale qui est axée sur le consommateur et à l'écoute des familles.

Tout en écoutant ces excellents rapports, j'ai noté il y a quelques instants ce qui suit: Dieu vous vienne en aide si vous êtes une agricultrice autochtone handicapée physique dans une municipalité de peu de moyens et si vous souffrez également d'une grave maladie mentale.

J'aimerais parler brièvement de l'amélioration de la qualité de vie de ceux qui sont touchés par une grave maladie mentale et aborder en partie ce qui permet de créer des opportunités économiques pour les membres de la société les plus marginalisés, stigmatisés et privés de leur droit. Une personne sur cinq va connaître un problème important de santé mentale au cours de sa vie. Une sur 100 sera schizophrénique, c'est-à-dire qu'elle souffrira de la maladie mentale la plus grave.

Nous pouvons donc poser la question suivante, en quoi la maladie mentale est-elle invalidante? D'après l'Organisation mondiale de la santé, parmi les cinq maladies chroniques invalidantes les plus fréquentes, trois sont des maladies mentales, et d'ici 15 à 20 ans, la dépression sera la principale maladie invalidante en milieu de travail.

Nous connaissons la situation des agriculteurs, leurs problèmes et leur stress; la Manitoba Farm and Rural Stress Line reçoit un nombre incroyable d'appels à propos de la dépression et des tendances suicidaires. Tout cela touche bien sûr la performance en matière de productivité; par conséquent, nous recommandons très fortement que l'on développe les connaissances en matière de santé mentale, laquelle doit également faire l'objet de prévention et de promotion. Verne McComas va nous parler brièvement d'un projet en particulier.

En quoi les maladies mentales sont-elles invalidantes? Elles s'accompagnent d'une perte à plusieurs niveaux: la santé, la famille, les études, la stabilité du revenu, les opportunités de citoyenneté à part entière, la réinsertion dans la société, les opportunités économiques, surtout pour les adolescents, et c'est à cette étape de la vie que la plupart des maladies mentales se déclarent, au début de l'adolescence. Qu'en résulte-t-il? Une perte au niveau du développe-

ment des compétences, de la formation professionnelle, des opportunités économiques de consommation, de sécurité du revenu — c'est-à-dire pas de sécurité à cet égard — du logement, de l'insertion en milieu de travail, surtout à cause de la réprobation sociale et parce que les maladies mentales ne permettent aux politiques d'obtenir des voix.

Pourquoi suis-je autant intéressé? Parce que nous savons d'après la recherche effectuée — et Mme Martens peut le préciser, évidemment — que les gens peuvent se remettre et mener des vies intéressantes. Mais pourquoi récupérer la santé s'il n'existe aucune opportunité économique? Nous croyons donc qu'il faut mettre l'accent sur la prévention et la promotion ainsi que sur les connaissances de base en matière de santé mentale — Verne va vous parler un peu d'un programme en particulier — mais en même temps, nous sommes fortement préoccupés à cause du peu d'opportunités économiques pour ce groupe de citoyens dans notre société.

Merci.

• (1240)

M. Verne McComas (coordonnateur de programmes, Manitoba Schizophrenia Society - Lifelinks): Je vous ai remis un exemplaire de mes observations que je vais vous lire très rapidement.

Lifelinks genealogy encourage la tenue de dossiers sur ce qu'il y a de bien chez les gens. Des notes généalogiques permettent de comprendre les ancêtres et savoir comment ces derniers ont réagi aux événements de leur vie. Lifelinks fournit une structure des événements de santé d'une famille. Les données relatives à la famille sont emmagasinées individuellement, en commençant par les données généalogiques. Les informations en matière de santé et de maladies connues de la famille sont ajoutées afin de favoriser la compréhension des maladies, d'augmenter le soutien financier pour la recherche, d'améliorer le sentiment de bien-être chez les particuliers qui sont touchés par des problèmes de santé tôt au cours de leur vie — et je veux dire ici qu'il s'agit de tous les problèmes de santé et non pas seulement de la schizophrénie.

Lifelinks affiche l'information recueillie pour quatre générations. Les tableaux de l'histoire familiale ne renferment pas d'information en matière de santé et nous recommandons d'éviter d'y inscrire des renseignements sensibles.

Les tableaux aveugles ne comportent pas l'histoire de la famille ni les noms, mais font état des relations familiales et des renseignements médicaux qui témoignent de la santé des ancêtres, de leur âge et de leurs maladies. L'entrée des données se fait au moyen de numéros de catégorie, de code et de dates standards. Le numéro NIP des personnes inscrites dans les banques de données et leur numéro de groupe de fratrie montrent les relations entre eux. Les chercheurs et les médecins de famille qui s'intéressent à l'histoire médicale peuvent recevoir les données sur la santé de la famille sans les noms, à un coût infime ou gratuitement.

Pour bien comprendre les tableaux, huit arrière-grands-parents, quatre grands-parents, deux parents et la fratrie composent les 15 groupes du tableau pour un particulier et ses frères et soeurs issus des deux mêmes parents. À des fins de généalogie, les huit arrière-grands-parents sont à leur tour reliés à leurs uniques ancêtres biologiques. C'est donc un bon programme.

Je me ferais maintenant un plaisir de répondre aux questions.

Le président: Merci, c'était intéressant.

Ces groupes qui représentent les divers intérêts... C'est difficile.

Dans tous les cas, je vais accorder aux députés le temps auquel ils ont droit; nous allons donc passer aux cinq minutes. Je tiens à rappeler aux témoins que les cinq minutes comprennent les réponses, si bien que si vous pouvez poser vos questions rapidement, brièvement ou de façon concise, etc.

Nous commençons par M. Fletcher.

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Monsieur le président, puis-je demander... [Note de la rédaction: *Difficultés techniques*]

Le président: D'accord, oui.

M. Steven Fletcher: J'aimerais tout d'abord faire une observation. Je dois convenir que ces quelque dix dernières années, les personnes handicapées...

Est-ce que le micro fonctionne? Je ne voudrais pas qu'on n'entende pas ce que j'ai à dire, car c'est très profond.

Je voulais simplement dire qu'au cours des 10 dernières années, nous n'avons pas été à la hauteur de la situation. Nous avons fait beaucoup de progrès, mais nous avons encore beaucoup à faire, et il est dommage que nous fassions marche arrière.

M. Beachell a parlé, entre autres choses, de ce qui, à mon avis est véritablement important, soit l'aspect financier des handicaps. J'ai personnellement eu accès au programme d'invalidité du RPC et je n'ai pas eu de revenu imposable mis à part le RPC; j'ai été ainsi aidé par le gouvernement, mais j'ai dû payer des impôts. Les crédits d'impôt n'aident pas souvent ceux... [Note de la rédaction: *Difficultés techniques*]... et il faut faire quelque chose à ce sujet.

L'autre problème de taille, c'est le transport. Je trouve qu'il est également intéressant de voir que M. Beachell en fait mention pour les sept ou huit dernières années, soit, comme par hasard, alors que le pays se trouve sous la houlette des libéraux.

Je vous remercie beaucoup, madame Martens, de ce que vous avez dit au sujet de la politique en matière de santé et aussi sur la santé mentale. Vous-même ainsi que la Manitoba Schizophrenia Society seront peut-être intéressées de savoir qu'en juin dernier, les conservateurs ont demandé une stratégie nationale en matière de santé mentale. J'ai pu présenter cette motion au nom du Parti conservateur et malheureusement, encore une fois, le gouvernement fédéral a décidé de ne pas donner suite à cette motion présentée le jour de l'opposition. J'aimerais savoir ce que vous avez à dire à ce sujet.

Je vais poser mes questions et ensuite laisser la parole aux intervenants.

Madame Martens, vous avez parlé de la recherche fondée sur les preuves. Je me demande ce que vous pensez des repères factuels et si nous allons faire ce qui est prévu à cet égard avant la date butoir du 31 décembre, fixé en vertu de l'accord sur les soins de santé.

J'adresse ma dernière question à Noralou Roos, à propos des médicaments. Je me demande si vous pourriez nous dire ce que vous pensez des médicaments pour les maladies orphelines — la maladie de Fabry, par exemple — et comment nous pourrions faciliter la mise sur pied d'un programme de médicaments d'urgence qui permettrait d'alléger le fardeau financier que certains doivent supporter à cet égard.

Par ailleurs, il faut parler aussi du suivi des médicaments qui est un problème fort important. Nous avons Inforoute Santé, programme fédéral visant à faciliter l'accès au réseau technologique de l'information, mais il accuse du retard. La vérificatrice générale ne peut pas vérifier les livres pour voir si nous parvenons à

l'optimisation des ressources à cet égard. Selon bien des gens — dont le nombre ne cesse d'augmenter — Inforoute Santé est encore un autre gâchis. Je me demande si vous pourriez nous en parler.

Mes questions portent sur la santé mentale, les repères factuels et les médicaments. Par conséquent, si chacun de vous pouvait répondre, ce serait bien.

• (1245)

Le président: Bon. Permettez-moi de vous aider. En toute justice, comme il ne vous reste que 15 secondes, je ne pourrai laisser personne répondre.

Je vais donner la parole au prochain intervenant.

Monsieur Bouchard.

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Merci, monsieur le président. Merci également à chacune et à chacun d'entre vous. Je suis toujours impressionné par la qualité des mémoires et des exposés qui nous sont présentés.

Ma première question s'adresse au Conseil des Canadiens avec déficiences.

Vous dites que les gens qui sont atteints de déficience gagnent souvent moins de 10 000 \$ ou, à tout le moins, qu'ils ont des revenus de beaucoup inférieurs à ceux de la majorité des Canadiens.

Que faudrait-il mettre de l'avant pour que les personnes handicapées aient une chance égale à celle des autres Canadiens?

• (1250)

[Traduction]

M. Laurie Beachell: Merci de poser la question.

Notre priorité, et celle de beaucoup d'organismes nationaux qui se sont consultés, est de demander d'investir dans les services de soutien, comme les soins à domicile, l'interprétation gestuelle, les programmes d'aide technique, qui relèvent tous des provinces. Nous croyons que le rôle du gouvernement fédéral est de transférer les fonds aux provinces pour qu'elles puissent déterminer comment les investir. Nous croyons également que les provinces doivent rendre compte de la façon dont les fonds sont dépensés et de ce qu'ils ont permis de réaliser.

Actuellement, l'aide accordée varie énormément d'une région à l'autre du pays. La plupart des personnes handicapées sont incapables de changer de province parce que l'aide qu'ils reçoivent ne les suivra pas. Nous aimerions que le budget prévoie des crédits pour établir un fonds national d'investissement pour des mesures de soutien aux personnes handicapées. Les provinces accepteraient de faire rapport des réalisations rendues possibles par ce fonds. À notre avis, c'est le meilleur moyen d'offrir des emplois, de la formation et de l'aide aux gens. Une stratégie d'emploi sans soutien ne peut tout simplement pas fonctionner.

[Français]

M. Robert Bouchard: Ma deuxième question s'adresse à la Canadian Drug Policy Development Coalition. Vous signalez un besoin de centres indépendants pour assurer la sécurité des médicaments.

Connaissez-vous des modèles de sécurité des médicaments qui existent dans d'autres pays?

[Traduction]

M. Noralou Roos: Votre question est très intéressante.

Le groupe chargé de suivre ce qui se passe au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et en Australie examine la question. Il existe des modèles dans ces pays, mais aucun n'a les ressources en matière d'information dont le Canada dispose, de sorte que des groupes indépendants ont été créés pour étudier la question de près, particulièrement au Royaume-Uni. Je pense qu'ils comptent sur le Canada pour déterminer comment les médicaments sont utilisés dans la réalité, par une population entière.

[Français]

Le président: Vous ne disposez que de 30 seconde pour poser une autre question.

M. Robert Bouchard: D'accord.

Ma troisième question s'adresse à l'Association des municipalités urbaines du Manitoba.

Il faut reconnaître que les municipalités ont beaucoup de responsabilités — peut-être trop — par rapport à leurs revenus; vous l'avez très bien démontré. Vous dites également que les infrastructures du Manitoba font face à un déficit de trois milliards de dollars.

Quels types d'infrastructures sont essentiels et prioritaires pour accroître le développement économique et la productivité, aussi bien au niveau rural qu'urbain? En effet, vous avez quantifié les besoins ruraux et urbains.

• (1255)

[Traduction]

M. Ron Bell: Merci.

Par où commencer?

Certes, je crois que tout le monde reconnaît qu'il est très important que l'infrastructure protège l'environnement, pour assurer la viabilité du pays et de la planète. Il faut probablement accorder la priorité aux aqueducs, aux égouts et à l'élimination des déchets pour commencer. Pour ce qui est du développement économique du Manitoba, une province où la population est très dispersée, l'infrastructure routière, ce qui comprend les autoroutes, les rues et les ponts, est aussi importante.

Le président: Merci, monsieur Bouchard.

Madame Wasylycia-Leis.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de nous avoir présenté des exposés très intéressants. J'aimerais avoir deux ou trois heures de plus pour revenir sur toutes les questions que vous avez soulevées, mais permettez-moi d'en relever quelques-unes.

D'abord, je m'adresse à M. Toews et à M. Ritter. Nous savons tous que, si notre secteur agricole et nos fermes familiales ne sont pas prospères, il ne sert pas à grand-chose de parler de la productivité et du manque de productivité au Canada. Comme d'autres l'ont fait, vous nous dites que les producteurs agricoles ont besoin d'argent.

Je veux vous poser une question précise sur la position du Canada au moment où les négociations de l'OMC sur la gestion de l'offre vont s'amorcer. Avez-vous le sentiment que le gouvernement canadien est solidement représenté à l'OMC et qu'il n'est pas dangereux que les Américains ou l'Union européenne essaient de dicter au Canada la façon dont les producteurs agricoles devraient gérer leur système?

M. Bill Toews: Vous savez évidemment que la Commission canadienne du blé ne s'occupe pas de la gestion de l'offre, et que

nous ne pouvons pas nous prononcer précisément là-dessus. Mais les producteurs agricoles se demandent évidemment si nous sommes en mesure d'obtenir quelque chose en retour de ce que nous cédon.

Certes, le système de vente à guichet unique fait la force de la Commission canadienne du blé. C'est un atout et un moyen éprouvé d'obtenir des rendements additionnels. Bien sûr, ce système est critiqué par les États-Unis et l'Union européenne en raison de son succès. Il a été prouvé à maintes reprises qu'il ne fausse pas les échanges commerciaux. Donc, oui, nous sommes inquiets, tout comme les producteurs agricoles le sont, et nous voulons que nos négociateurs comprennent un principe qui est très important, à savoir que les producteurs agricoles doivent pouvoir déterminer comment nous allons vendre nos céréales dans notre pays.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Merci.

J'aimerais maintenant aborder un autre aspect de la productivité qui est souvent négligé, et c'est le capital humain. On parle toujours du capital physique, mais je pense qu'on n'accorde pas assez d'attention à l'aspect de notre capacité de production qui est laissé pour compte parce que nous ne nous soucions pas assez de notre capital humain.

Je veux demander à Laurie, Margaret, Chris et d'autres s'ils ont des informations indiquant que nous perdons une partie incroyable de notre capacité de production parce que nous ne nous occupons pas des obstacles auxquels font face les personnes handicapées, ni des problèmes de santé mentale et du stress qu'éprouvent les femmes qui essaient de concilier travail et famille. En fait, j'ai vu que les problèmes de santé mentale nous faisaient perdre 33 milliards de dollars par année, et je suis certaine qu'il y a beaucoup d'autres coûts associés. Je veux savoir ce que vous pouvez nous dire de plus là-dessus pour que nous ayons une bonne analyse de la situation.

M. Laurie Beachell: Beaucoup de programmes de soutien obligent les personnes handicapées à se déclarer inaptes à travailler pour pouvoir continuer de recevoir des prestations d'aide sociale. Rien n'incite les gens à travailler à temps partiel ou à accepter un emploi. Ceux qui consomment beaucoup de médicaments et qui n'ont pas d'assurance collective, ni droit à une assurance provinciale ou qui se font payer leurs médicaments s'ils reçoivent de l'aide sociale, ne peuvent vraiment pas accepter un emploi ou travailler.

C'est une caractéristique commune à tous les programmes de soutien du revenu. Non seulement il y a des obstacles à l'accessibilité au travail, mais les programmes sont conçus de façon à écarter les gens du milieu du travail et non à les inciter à trouver un emploi, à gagner un revenu et à apporter leur contribution à la société.

• (1300)

Mme Judy Wasylycia-Leis: Margaret.

Mme Margaret Haworth-Brockman: J'ajouterais à cela deux exemples qui nous ont été communiqués par les femmes sur le logement et les garderies.

Les femmes qui doivent consacrer une grande partie de leur temps et de leur énergie à s'occuper de leurs enfants qui souffrent de mauvaises conditions de logement ou à chercher à quitter un logement insalubre ne sont pas en mesure de contribuer autrement à la société. C'est une situation extrêmement stressante qui exige beaucoup de temps. Elle empêche les enfants de fréquenter l'école régulièrement et entraîne toutes sortes d'autres problèmes.

Ensuite, nous faisons beaucoup d'effort pour améliorer le réseau des garderies. J'aimerais proposer qu'on investisse, non seulement pour offrir de meilleurs salaires aux travailleurs en garderie, mais aussi pour augmenter le nombre de places et pouvoir accepter plus d'enfants parce que bien des femmes ne voient pas l'utilité de travailler ou sont tout simplement dans l'impossibilité de le faire si le réseau ne peut pas accueillir leurs enfants.

M. Chris Summerville: Je voudrais seulement faire remarquer que le Canada est le seul pays membre du G-8 à ne pas disposer d'un plan national de santé mentale, sans compter qu'il n'y en a pas au niveau provincial. Pourquoi?

Voilà tout ce que je voulais dire.

Le président: Merci.

Madame Smith.

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Merci.

Je vais essayer d'être aussi brève que possible.

Les exposés étaient excellents et j'en remercie tous les témoins. J'aimerais que nous ayons plus de temps à notre disposition.

D'abord, la situation des producteurs agricoles canadiens me touche beaucoup. Nous avons entendu énormément d'exposés là-dessus. Il faut assurer la survie du Manitoba rural parce qu'il ne se porte pas très bien.

Monsieur Toews, pourriez-vous nous en dire davantage sur la politique agricole à long terme dont vous avez commencé à nous parler et qui est nécessaire pour la survie des producteurs agricoles du Manitoba?

M. Bill Toews: Le reste de notre mémoire traite de questions soulevées dans le rapport de M. Easter. Il faut essentiellement donner aux producteurs, à la base, les moyens nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions, collectivement ou individuellement, afin de protéger leurs intérêts. Cela rejoint essentiellement ce que M. Easter a fait valoir.

Notre mémoire explique quels sont les besoins à court terme et à long terme pour assurer la viabilité des activités. Pour vous donner un exemple de ce qui pourrait accroître l'efficacité, il faudrait simplifier la réglementation parce que des règlements nous interdisent d'utiliser des produits pour la protection des cultures que nous devrions pouvoir utiliser et qui sont moins coûteux que d'autres. Ce sont des mesures de ce genre, qui sont à plus long terme.

Il est plus urgent de régler le problème de liquidités des producteurs agricoles. Nous avons exposé certains des aspects que nous pouvons contribuer à résoudre parce que les céréales relèvent de la Commission canadienne du blé. Essentiellement, il faut s'occuper de la question des liquidités.

Je reçois beaucoup d'appels de producteurs qui ne savent pas comment ils vont pouvoir poursuivre leurs activités l'an prochain. Je trouve que l'exemple de la véritable tempête donné dans leur exposé était tout à fait pertinent. Si vous ne vivez pas dans une localité agricole, vous ne pouvez pas vraiment comprendre ce qui se passe, mais bien des gens se sentent désespérés.

Mme Joy Smith: Merci beaucoup.

Ma deuxième question s'adresse à Ron Bell. Ron, d'après ce que mon bureau vient tout juste de me dire, le nouveau pacte pour le Manitoba n'a pas été conclu. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'infrastructure dont vous avez parlé? Le nouveau pacte pour le Manitoba vous satisfaisait tellement, et je ne comprends pas très bien. A-t-il été conclu? Mon bureau vient de me dire que non.

M. Ron Bell: Non, je crois avoir dit que les villes et les localités du Manitoba vont bientôt se joindre au reste du Canada. Nous croyons être sur le point de conclure une entente au Manitoba. Vous avez peut-être remarqué que je me suis écarté un peu de ce qui figure dans le mémoire; c'est parce que la situation a changé depuis un mois quand nous l'avons envoyé. Des étapes ont été franchies depuis et nous sommes sur le point de nous entendre.

Mme Joy Smith: Sur quoi vous fondez-vous? Nous travaillons activement à négocier le pacte pour le Manitoba et nous n'avons pas cette impression. Pourriez-vous me donner des explications, je vous prie?

• (1305)

M. Ron Bell: Je suis désolé mais, quand on est sur le point de conclure un processus de négociation, personne n'ose parler de crainte de compromettre l'entente. Je crois vraiment que les parties sont presque parvenues à un accord.

Mme Joy Smith: Merci.

Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Une minute.

Mme Joy Smith: J'ai une autre question à poser au milieu agricole.

Ken, pourriez-vous me donner des explications sur le désespoir des producteurs agricoles dont vous avez parlé dans votre exposé? Combien de temps avons-nous pour adopter des mesures en vue d'aider les producteurs? On exerce constamment des pressions sur nous à ce sujet.

Ken Ritter: À vrai dire, le temps presse beaucoup. Je vais vous donner un exemple.

Il y a facilement plus de 100 000 producteurs agricoles au Canada. Le revenu agricole net réalisé pour 2005 était évalué à environ 1 milliard de dollars, ce qui correspond à peu près à 10 000 \$ par exploitation. Souvent, ces exploitations investissent des millions de dollars. Si une entreprise dans cette situation était inscrite à la Bourse de Toronto, elle serait écartée rapidement.

Les producteurs ont besoin de liquidités pour continuer une autre année en raison des coûts de revient élevés. Comme je l'ai dit, le prix du carburant diesel a augmenté de 75 p. 100.

Les producteurs ont aussi besoin de savoir où l'industrie s'en va. On ne peut pas continuer de verser des indemnités ponctuelles d'année en année pour permettre aux producteurs de faire les prochaines semences. Un jour, il faut avoir une vision d'avenir. Il faut que l'industrie puisse attirer des plus jeunes.

Il faut s'assurer que les producteurs obtiennent leur juste part du prix des aliments. Il faut dire que l'agriculture, les produits agroalimentaires et l'industrie alimentaire représentent 200 milliards de dollars du PIB au Canada, et que les producteurs agricoles ne touchent à peu près rien là-dessus.

Le président: Merci, madame Smith.

Merci aux témoins.

Monsieur Summerville, j'ai une brève question à vous poser au sujet de votre mémoire. Vous ne demandez rien et vous ne formulez aucune recommandation. Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez avoir?

M. Chris Summerville: Il existe un modèle pour créer des possibilités économiques et des perspectives d'emploi. Il est financé par le secteur de développement social du Réseau national pour la santé mentale. Il serait utile d'étendre ce modèle.

Le président: Malheureusement, nous avons un horaire à respecter. Je pense que Judy et Mme Smith l'ont signalé. Nous devons nous en tenir à cet horaire qui limite le temps dont nous disposons.

Les tables rondes que nous organisons montrent les problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés. Monsieur Summerville, je pense que vous l'avez parfaitement bien résumé. À un bout du spectre, il y a les Autochtones et il y a les producteurs agricoles. Hier, nous avons entendu les milieux d'affaires. Nous avons aussi reçu les enfants de la rue. La situation est difficile.

Je dois malheureusement partir; ce n'est pas moi qui fait les horaires d'Air Canada. Je veux remercier les Manitobains de nous avoir reçus. La table ronde a été un peu différente ici, même du côté des membres. C'est un peu plus politique que ce ne l'était en Colombie-Britannique et en Alberta. Et moi-même, je dois travailler avec Judy au sein du comité.

J'ai déjà remercié les témoins, mais je vais prendre quelques minutes pour remercier d'autres personnes.

Je tiens à remercier les greffiers du comité, Richard Dupuis et Christine qui ont fait de l'excellent travail.

Je veux aussi remercier de leur travail June et Sheena, de la Bibliothèque du Parlement, les préposés à la logistique, Lise et Kate, les trois interprètes, Benedicte, Bridgitte et Nicole, ainsi que les moniteurs de parquet, Lynne et Ceilidh.

Pour les fins du compte rendu, j'aimerais également remercier les membres qui étaient présents à Vancouver, à savoir Don Bell, Jean Crowder, Rona Ambrose, Charlie Penson, Lynne Yelich, Joy Smith, Steven Fletcher et Judy, qui est un membre régulier du comité, et Mark Holland qui s'est joint à nous plus tard.

Je veux remercier tout particulièrement Robert qui était là pendant toute la tournée. Merci.

Nous sommes aux antipodes dans notre province, mais nous nous sommes bien entendus pendant le voyage. Je dois reconnaître ce qu'il en est quand c'est le cas. Nous nous sommes bien entendus et nous allons prendre l'avion ensemble tout à l'heure.

Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.